

CH PLAISIR EN LUTTE

N°9

SUD * FO * CGT

TAIS-TOI ET BOSSE !!!

MERCI PATRON !



Nouvelle réunion GTT ce jour :

On peut négocier sur les spécificités

- Pour les EMP/SESSAD, alignés pour partie sur l'éducation nationale, le régime annualisé actuel du fait des contraintes d'ouverture va normalement être pérennisé
- Pour le SMPR/CSAPA, là encore l'organisation actuelle est maintenue, tant sur l'organisation des weekends et leur récupération que sur la journée continue

Pour les psychologues par contre l'interrogation reste entière, tant sur les liens hiérarchiques et fonctionnels que sur la possibilité pour les psychologues d'adopter le forfait et selon quelles modalités, ainsi que sur la gestion du temps FIR, ses conditions et son contrôle.

Mais le problème reste entier sur le nombre de RTT et la journée continue des repos fixes, le directeur était absent ce matin. L'important pour lui est d'aligner vers le bas, pas de négocier.

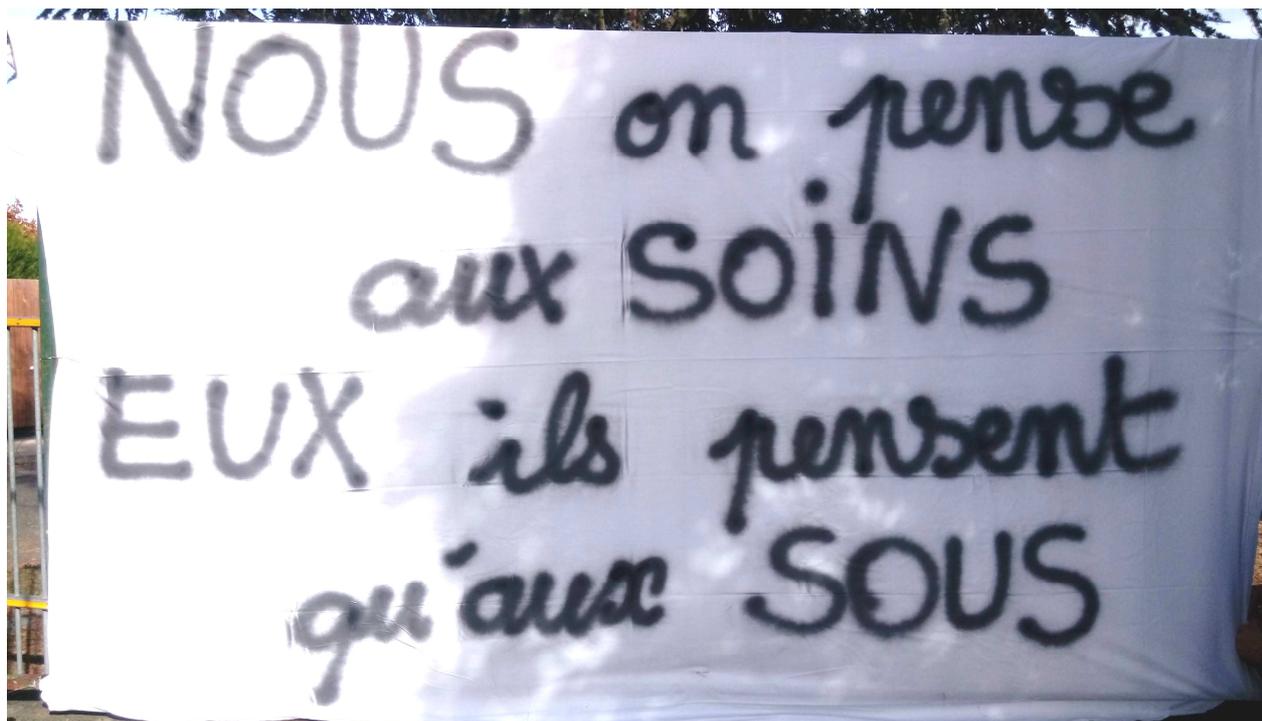
En tout cas les collègues en repos variables sur les services intra ex-Charcot ont pu constater concrètement l'application des 14 RTT sur leur roulement avec les simulations effectuées par les cadres, c'est à dire 13 repos en moins ainsi que la diminution du temps de relève de 1h30 à seulement 30 minutes ! Tout en sachant que ce nouveau régime s'accompagnera également de la suppression d'au moins 8 postes sur l'ensemble des intra Charcot ! C'est une triple peine !

Le directeur a prétexté un rendez-vous extérieur pour se défilier de ses rencontres hebdomadaires avec le personnel lors des rassemblements. Il ne prend absolument pas en compte la colère des agents, considérant que c'est juste un peu « désagréable » pour eux mais qu'il n'y a pas le choix financièrement !

Il va vraiment falloir qu'on nous explique la gestion des finances de l'hôpital ! Où va l'argent ?
Après des années d'économies et de restructurations, comment la situation peut-elle être pire qu'avant la fusion ?

Peut-être nous donnera-t-il des réponses au CTE du 7 décembre auquel il nous a convoqués pour entériner son non-accord non négocié des 14 RTT !

**L'hôpital n'est rien, et ne rapporte rien, sans le travail de ses agents,
Sans Agents, pas d'Argent !
A nous de nous faire entendre !**



MOBILISATION GÉNÉRALE !!!

**Mardi 4 décembre 2018 dès 13h00
Entrée ex-CHARCOT**

&

**Vendredi 7 décembre 2018 dès 8h30
La Roseraie ex-HGMS
CTE spécial GTT**

En grève, en repos, en RTT, ... Venez nombreux !

Le préavis intersyndical local de grève est illimité depuis le 16 octobre.

Tout agent peut se déclarer gréviste sans délai de prévenance obligatoire et s'absenter du service, sauf assignation signée du DRH et remise en mains propres (pour les seuls agents soumis au service minimum). Par ailleurs, le temps de grève est celui d'absence du service, il faut donc considérer en plus le temps de trajet pour les agents dont les structures sont éloignées de Plaisir.

L'impact du temps de grève sur la paie est de 1/30^{ème} du salaire mensuel pour une journée entière, 1/234^{ème} du salaire mensuel pour 1 heure de grève.